

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

EXTRAIT DE DELIBERATION

Séance du Mercredi 10 Décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 034-213401094-20251210-000056-DE

Bescher Levault

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Messieurs BOUTES Francis - FOREZ Daniel - BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - ISARN Pierre - DE BARROS Claudy - LAVIT Frédéric - Mesdames LOPEZ Chantal - GROUSSET Emilie - GALZY Isabelle - LABROUSSE Marlène - ROUSSET Agnès

Procuration : Madame PAILLES Séverine donne procuration à Madame LOPEZ Chantal

Absent : Monsieur SOULIE Christophe

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

056/2025 Décision modificative N°4 au budget principal mairie

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une décision modificative N° 4 au Budget principal est nécessaire afin de pouvoir valider les salaires du mois de décembre des agents de la commune.

Elle est détaillée ainsi :

DEPENSES

Chapitre 012/6411 + 24 000,00€

Chapitre 66/66111 + 1 000,00 €

RECETTES

Chapitre 70/70878 + 20 000,00€

Chapitre 73/732221 + 5 000,00 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

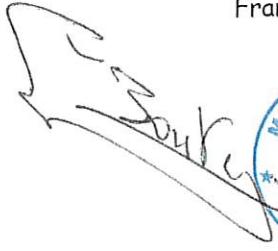
AUTORISE la décision modificative N°4 au budget principal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES



MAIRIE DE GABIAN
(Hérault)